

78 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur.

Les bacheliers généraux se dirigent majoritairement vers les formations générales de l'université même si celles-ci les attirent moins qu'il y a dix ans.

Au total, 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur.

Sur les 531 768 jeunes qui ont obtenu en 2010 le baccalauréat général, technologique ou professionnel en France métropolitaine et dans les Dom, 78 % se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance), soit 0,2 point de plus qu'en 2009. La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas le cas des bacheliers technologiques : leur taux d'accès est de 77,8 % en 2010, en baisse par rapport à la rentrée précédente. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures progresse depuis dix ans et s'établit à 26,7 %. Ces taux ne tiennent pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux, mais les attire moins qu'il y a 10 ans, malgré une légère reprise depuis deux ans : + 1,2 point entre 2008 et 2010. Ils ne sont que 55 % à s'inscrire à l'université (hors IUT) en 2010 contre 62 % en 2000 (tableau 01). 20 % des bacheliers généraux se sont orientés à la rentrée 2010 dans les filières professionnelles courtes (IUT, STS) : la proportion est stable par rapport à 2009. L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13 % des bacheliers généraux. Les choix d'orientation des bacheliers généraux diffèrent sensiblement selon la série (tableau 02). Les bacheliers S se distinguent par la diversité de leurs orientations : seuls 33 % d'entre eux se dirigent vers une filière scientifique de l'université, que ce soit une licence de sciences ou une formation de

santé (premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques, devenu PACES à la rentrée 2010). 18 % s'inscrivent en classes préparatoires, 13 % en IUT et 19 % dans d'autres formations, en particulier des cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs. Les bacheliers des autres séries générales s'orientent beaucoup plus souvent vers l'université (hors IUT) : 60 % des bacheliers L et 45 % des bacheliers ES.

Les filières technologiques courtes sont les principales structures d'accueil des bacheliers technologiques, particulièrement de série STI : 8 sur 10 s'inscrivent en STS ou IUT après leur baccalauréat. Les bacheliers STG se retrouvent plus souvent à l'université, souvent par défaut (17 %). Les bacheliers professionnels s'orientent essentiellement en STS (18,4 %) mais également en licence à l'université (6,9 %). Ce dernier pourcentage stable depuis deux ans s'est accru de deux points entre 2008 et 2009.

Près de la moitié des bacheliers professionnels poursuivent leurs études après leur baccalauréat ; mais les formations dans lesquelles ils s'inscrivent ne relèvent pas toutes de l'enseignement supérieur (tableau 03). 43 % des lauréats d'une spécialité des services et 35 % des lauréats d'une spécialité de la production préparent un BTS : dans la moitié des cas, ils le font par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Au total, 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur, à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard (graphique 04). Ce taux dépasse 80 % pour les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs, mais n'atteint pas 50 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers.

- Les données du tableau 01 se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur, juste après leur bac : un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès par filière ne sont pas additifs (total supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » constituent la majorité des doubles inscriptions ; les conventions de coopération pédagogique passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007 relatif à l'organisation des CPGE dans le cadre de l'architecture européenne des études devraient faciliter l'intégration des élèves de CPGE en licence et faire baisser les « doubles inscriptions ».

- Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, comptabilité, notariat, architecture, etc.), aux écoles d'art, aux facultés privées, aux écoles paramédicales (données 2009-2010) et de formations sociales (données 2009-2010).

- Les tableaux 02, 03 et 04 proviennent d'une source de nature différente : le suivi de panels d'élèves. Le panel 1995 est représentatif au ¼ des élèves entrés en 6^e et en SES en 1995. Ils ont obtenu leur baccalauréat entre 2002 et 2006 et ont été interrogés chaque année jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de niveau bac + 5 (cf. fiche 16). Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant un échantillon de 12 000 bacheliers scolarisés en 2007-2008 en France métropolitaine.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES
Champ : France métropolitaine + Dom,
France métropolitaine pour les panels

01 Évolution des taux d'inscription des bacheliers dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (en %)

France métropolitaine + Dom

Rentrées	2000	2003	2006	2009	2010
Bacheliers généraux					
Université hors IUT	61,8	62,8	58,8	53,8	54,8
IUT	11,2	10,7	10,5	10,8	10,7
CPGE	12,6	13,0	13,2	13,3	13,2
STS	9,0	8,0	7,8	8,9	8,9
Autres formations	9,1	9,7	10,8	12,2	12,3
Bacheliers technologiques					
Université hors IUT	19,1	18,1	17,4	17,9	18,7
IUT	9,1	10,0	9,9	10,1	9,9
CPGE	1,0	1,0	1,1	1,4	1,5
STS	44,5	45,1	42,5	44,0	42,7
Autres formations	3,9	4,2	5,0	5,6	5,1
Bacheliers professionnels					
Université hors IUT	6,4	6,3	5,8	6,9	6,9
IUT	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
STS	9,7	14,4	15,5	17,7	18,4
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble des bacheliers					
Université hors IUT	39,2	39,8	37,5	34,6	35,0
IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,3
CPGE	6,9	7,3	7,4	7,5	7,3
STS	19,6	19,7	18,6	19,4	19,5
Autres formations	6,0	6,5	7,3	8,0	7,9

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES Systèmes d'information Scolarité, Sise et Safran (MAP), enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur

03 Poursuite d'études des bacheliers professionnels 2008 selon leur domaine de spécialité (en %)

France métropolitaine

	Production	Services
Université (hors IUT)	2	6
STS	35	43
<i>dont alternance</i>	17	21
<i>dont sous statut scolaire</i>	18	22
Autres formations	3	4
Total poursuites d'études supérieures	40	53
Formations professionnelles de niveau V ou IV	10	6
Non poursuite d'études	50	41
Total	100	100

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (panel de bacheliers 2008)

02 Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques 2008 selon les principales séries de baccalauréat (en %)

France métropolitaine

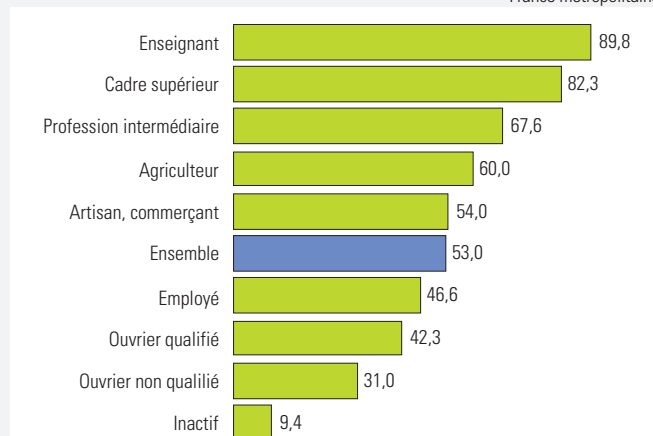
	ES	L	S	Ensemble bac généraux	STI	STG
Université	45	60	41	46	4	17
<i>Droit-économie-AES</i>	25	13	5	12	1	8
<i>Lettres-langues</i>	8	32	2	9	1	4
<i>Sciences humaines et sociales</i>	8	14	1	6	-	3
<i>Sciences, Staps</i>	3	1	13	8	2	2
<i>Santé</i>	1	-	20	11	-	-
IUT	13	2	13	11	18	9
CPGE	7	8	18	13	3	1
STS	12	8	6	8	62	52
Autres formations	17	13	19	17	6	7
Total poursuites d'études supérieures	94	91	97	95	93	86
Formations non supérieures*	3	3	2	2	2	3
Non poursuite d'études	3	6	1	3	5	11
Total	100	100	100	100	100	100

* Formations professionnelles, artistiques, à l'étranger.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (panel de bacheliers 2008)

04 Taux d'accès à l'enseignement supérieur d'une génération selon l'origine sociale (en %)

France métropolitaine



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (suivi après le baccalauréat du panel d'élèves entrés en sixième ou en SES en 1995)